

Vincent Géronimi, Irène Bellier, Jean Jacques Gabas, Michel Vernières et Yves Viltard (dir.),
Savoirs et politiques de développement. Questions en débat à l'aube du XXIème siècle

Pascale Moity-Maïzi



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/anthropodev/489>

DOI : [10.4000/anthropodev.489](https://doi.org/10.4000/anthropodev.489)

ISSN : 2553-1719

Éditeur

APAD - Association pour l'anthropologie du changement social et du développement

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2014

Pagination : 275-279

ISBN : 979-10-93476-00-1

ISSN : 2276-2019

Référence électronique

Pascale Moity-Maïzi, « Vincent Géronimi, Irène Bellier, Jean Jacques Gabas, Michel Vernières et Yves Viltard (dir.), *Savoirs et politiques de développement. Questions en débat à l'aube du XXIème siècle* », *Anthropologie & développement* [En ligne], 37-38-39 | 2014, mis en ligne le 01 décembre 2016, consulté le 23 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/anthropodev/489> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/anthropodev.489>



La revue *Anthropologie & développement* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Savoirs et politiques de développement. Questions en débat à l'aube du XXIème siècle

Vincent Géronimi, Irène Bellier, Jean Jacques Gabas, Michel Vernières
et Yves Viltard (dir.), Paris, Karthala – GEMDEV 2008 : 255 pages.

Pascale Moity-Maïzi

A la suite d'un premier ouvrage publié par le GEMDEV¹ en 1993, celui-ci s'annonce d'emblée comme une actualisation de l'état des savoirs sur le développement. Orienté donc par l'histoire et de nombreux travaux du GEMDEV, son ambition est, plus précisément, de contribuer au renouvellement des réflexions sur les relations entre savoirs et politiques de développement dans le champ de l'économie. Plus largement, il s'agit pour les auteurs de souligner la variabilité, la complexité mais aussi la spécificité, selon les types d'États, des relations entre recherche et politiques publiques, oscillant régulièrement entre un pôle d'étroites collaborations (la « recherche utile ») et un pôle "d'ignorance réciproque" qui opposerait la recherche à l'action.

L'ouvrage s'organise autour d'une série de chapitres individuels où chaque auteur présente d'abord le cadre scientifique de son exposé, les approches spécifiques des « développeurs » relatives au thème annoncé. Ensuite chaque contributeur analyse les éventuels transferts de connaissance opérés du champ scientifique vers celui du développement ou appréhende les modalités par lesquelles les connaissances produites par les politiques ont été parfois mobilisées par la recherche.

La majeure partie des chapitres suit cette structuration réflexive, qui permet d'aborder ainsi la généalogie d'un champ thématique du développement ou d'un concept avant de découvrir les controverses qu'il a soulevées dans la rencontre entre recherche et politiques ou au sein de la recherche elle-même. C'est donc à un exercice de réflexion critique sur les savoirs sur/dans le développement que s'emploient tous les auteurs.

Les thèmes (ou concepts) abordés au fil de l'ouvrage recouvrent aussi bien les dispositifs d'intégration régionale, ou de gestion concertée des ressources, que les systèmes éducatifs, les dynamiques et politiques urbaines ou foncières, en passant

¹ GEMDEV : Groupement d'Intérêt Scientifique pour l'Etude de la Mondialisation et du Développement.

par l'analyse de quelques catégories, scientifiques aussi bien que politiques, telles que « Peuples autochtones », ou « Développement durable ».

L'économie politique du développement domine les champs disciplinaires mobilisés. Une unicité disciplinaire rompue par la présence d'un chapitre en géographie et d'un autre en anthropologie juridique. Cela s'avère donc presque surprenant.

La cohésion de l'ensemble repose en grande partie non pas tant sur cette apparente cohérence disciplinaire et structurelle des exposés que sur l'introduction de J. J. Gabas et l'article de Y. Viltard qui fournissent un véritable cadre analytique et une mise en perspective bien nécessaires pour appréhender la succession des chapitres. En s'appuyant sur la périodisation établie par P. Hugon en 1993 J. J. Gabas rappelle les grandes lignes directrices de la pensée sur le développement, marquée par différents courants qui ont contribué à construire et faire évoluer les savoirs ou façons de penser le développement. On retiendra pour exemple la quatrième étape, située dans les années 90 et qui est « placée sous le double signe de la globalisation et de la normalisation des politiques de développement et de coopération ainsi que de savoirs aux contenus idéologiques dominants dans un contexte de production diversifiée des connaissances, académiques ou non » (8). Les Objectifs du Millénaire pour le développement (1996) marquent ce tournant de la globalisation des politiques où le développement durable est pensé au travers de ses articulations étroites au contexte de normalisation de la recherche en vue de produire des connaissances « utiles » aux négociations internationales. Les savoirs sur le développement sont alors plus qu'avant encore étroitement liés aux politiques de coopération conduites par les pays du Nord, marqués par leurs cultures d'origine (occidentalo-centrés).

Face à la réalité d'une communauté scientifique internationale dynamique et anglophone, les chercheurs français « perdent du terrain » et participent malgré eux à l'uniformisation relative du vocabulaire et des thématiques, donnant l'illusion d'une véritable communauté épistémique à l'échelle planétaire autour du développement. Celle-ci ne met pas fin pour autant au vieux débat sur la validité et sur l'universalité du champ scientifique du développement, réactivé au contraire par la globalisation et l'uniformisation des recherches et politiques pour le développement (10) qui interroge les dimensions éthiques de l'intervention.

Pour J. J. Gabas si le développement constitue un champ scientifique toujours fécond, c'est que la question n'est plus de savoir si chaque société se dirige vers un même but de progrès économique ou vers un même modèle de démocratie à l'occidentale ; il s'agit plutôt de comprendre comment chaque société évolue vers l'acquisition de plus de droits et comment elle construit ses relations aux autres, comment elle s'articule aux enjeux internationaux (comment elle instrumentalise,

s'approprié ou reconstruit des normes internationales qui s'imposent à elle) et indirectement, pouvons-nous rajouter, comment chaque société contribue elle aussi à produire de nouveaux savoirs pour le développement.

Car au fond, qui produit ces savoirs sur ou pour le développement ? Cinq groupes, nous disent les auteurs : les chercheurs, les administrations d'Etat, les organismes internationaux (qui dominant), les ONG et entreprises, enfin les firmes multinationales et divers réseaux. La nature de leurs interactions constitue un objet de recherches central car « elles pèsent singulièrement sur la construction des savoirs, sur leur circulation et sur leur mise en pratique » (11). Dominés par les organismes internationaux, ces groupes qui semblent en première approche partager un même type de savoirs, se sont en fait approprié certains concepts tels que « société civile », « pauvreté », « bonne gouvernance ».

Du côté des chercheurs, la pluridisciplinarité, à la fois comme cadre normatif généralisé des demandes venant d'organisations politiques et comme exigence scientifique pour produire des savoirs pertinents dans/pour le champ politique du développement, paraît d'autant plus difficile à mettre en œuvre que : i/ l'économie a longtemps dominé et domine encore dans ce champ où elle fournit un argumentaire directement utilisable, familier, pour les politiques, eux-mêmes souvent issus de ce champ professionnel ; ii/ l'ancrage disciplinaire constitue un impératif académique, condition d'une avancée de carrière pour tous les chercheurs, qui limiterait les motivations et possibilités de coopération entre acteurs de champs disciplinaires différents autour d'un même objet ; iii/ certaines disciplines spécialisées telles que l'anthropologie du développement ou les sciences politiques, ne bénéficient pas d'une reconnaissance suffisante (en France par exemple) et ont donc du mal à sortir des tranchées de l'académisme anglo-saxon. Seuls quelques thèmes de recherche relativement nouveaux (foncier, urbain, environnement) voient s'effacer les frontières disciplinaires et linguistiques au profit de coopérations entre disciplines dans la durée.

Au delà de cette longue introduction de l'ouvrage on retiendra notamment l'article de Y. Viltard qui analyse l'influence croissante des chercheurs engagés dans des programmes de recherche liés à la question du développement, sur les politiques publiques de développement. Cette influence se justifie par un contexte marqué par le consensus global (des années 90) sur deux grands enjeux en forme de cadrage : lutte contre la pauvreté et objectifs du Millénaire. Mais ces enjeux, malgré le consensus, sont interprétés et traduits différemment par les États et les chercheurs. Ces derniers en font d'ailleurs peu à peu une question épistémologique plus large concernant les relations historiques entre sciences, pouvoir et sociétés. Ce consensus n'empêche pas non plus l'émergence de thématiques singulières validées dans le champ scientifique, dont les États s'emparent, certes de manière

variable selon les conjonctures, pour les traduire en une mosaïque d'injonctions de bonnes pratiques qui fondent pour partie leurs identités politiques à l'échelle internationale. Le discours du développement se décline ainsi en modèles théoriques et politiques qui se distinguent les uns des autres par des combinaisons singulières de thématiques accumulées avec le temps et qui dans leur régularité, participent à construire l'identité nationale d'un pays (par exemple : le modèle de développement canadien se repère par son discours politique volontariste en direction du secteur privé, à qui est traditionnellement assigné le rôle de la coopération internationale).

Quelles sont alors les connaissances mobilisées pour d'une part produire ces thèmes et modèles, d'autre part pour les traduire en cadres d'actions politiques ? De fait, l'hétérogénéité des thématiques renvoie à une diversité de savoirs essentiellement issus de la culture « civique » propre à chaque État et, à l'intérieur, relative à chaque champ scientifique (où chacun détient des positions différentes de légitimité par rapport aux décideurs), alors même que le thème d'une nécessaire coopération internationale fondée sur « la connaissance » (sous entendue générique, universelle ou pour le moins partagée) constitue aujourd'hui un paradigme central du dispositif discursif du développement. La mise en évidence de ce paradoxe invite ainsi i/ à repenser la science et ses relations au politique et à la société ; ii/ à renverser le mythe d'une science « pure », décontextualisée, dont les décideurs politiques dénoncent par ailleurs la difficile application en situation localisée.

Par cette analyse, l'ouvrage se situe bien dans la mouvance des réflexions actuelles développées en philosophie et sociologie des sciences, qui proposent d'aborder la Science comme un objet d'investigation, de déconstruire aussi bien les mécanismes historiques que les réseaux politiques, sociologiques et cognitifs de son élaboration et de ses positions ou rôles par rapport à l'action ou à d'autres catégories de savoirs. La fragilisation évidente du champ scientifique aujourd'hui, amène les acteurs à déployer des stratégies nouvelles que certains chapitres de l'ouvrage décrivent. Pour mieux justifier par exemple la nécessité de fournir à la science un « surcroît de rationalité » (Morange, 2008²), les auteurs soulignent d'abord la « scientification » du politique d'un côté et de l'autre une « politisation » de la science, qui seraient certes constitutives de la modernité mais qui réactualisent la question des limites entre communautés savante et politique. Ils soulignent l'opposition entre d'un côté des savoirs académiques propres à chaque discipline, suivant des paradigmes théoriques et méthodologiques spécifiques, et de l'autre

² Morange M., 2008, *A quoi sert l'histoire des sciences ?* ed Quae, coll. Sciences en questions, Paris : 65 p.

des savoirs attachés à des entités concrètes, ou sur-déterminés par des cadres normatifs se référant aux consensus internationaux : ces savoirs sont au « service » d'usagers, et les pays du Sud sont autorisés à participer à leur production, en tant qu'« experts profanes », réduisant ainsi le caractère exogène de cette frontière entre savoirs scientifiques et profanes.

La figure de l'expert est associée à celle d'un médiateur savant, capable de mobiliser divers savoirs pour l'action, d'interagir avec ses partenaires scientifiques comme avec les cadres politiques ou les acteurs « locaux » du développement. Mais l'analogie avec les réflexions déjà proposées par D. Mosse (2005) sur sa propre expérience s'arrête là. L'interrogation générale porte en effet sur le rôle de cet expert-médiateur pour mettre à jour l'existence d'une communauté épistémique. L'optimisme porté par ce concept interroge : comment en effet créer une communauté épistémique internationale à partir de disciplines et de professions variées qui ne partagent ni les mêmes valeurs ni les mêmes règles ? Comment construire en somme une rationalité partagée supposant des références communes au moins sur le mode de validation des savoirs par exemple, sachant que le monde académique est plus que jamais traversé de rivalités et polémiques entre écoles de pensée qui ne cessent de croître avec l'hyper-spécialisation de la recherche ? Comment construire enfin une communauté épistémique quand on connaît par ailleurs le rôle significatif des États dans la valorisation, la validation, l'usage de la recherche pour produire des normes nationales et internationales ?

Implicitement cet ouvrage plaide finalement en faveur d'une exploration empirique et continue, systématique et rigoureuse, des cadres institutionnels et des théories locales du changement, de l'État, ou de la pauvreté. L'enjeu n'est pas d'évaluer mais bien d'observer, de comprendre, de comparer ces théories entre elles et aux nôtres. En somme, si l'ouvrage est majoritairement rédigé par des économistes du développement, il invite à poursuivre le travail scientifique d'exploration du développement, entendu comme dynamique endogène et interactive de changement, propre à chaque société, avec ses spécificités, sa « grammaire », en mobilisant les outils et démarches de l'anthropologie politique et économique (qui rappelle celle que défendait déjà G. Balandier). Mais l'on peut regretter ici que ne soient pas évoqués les processus de production de savoirs « sur » le développement hors des sphères scientifiques ou d'experts, qui de fait aujourd'hui nous amènent tous à revoir les critères de légitimité des « sources » ou « lieux » de production de savoirs « pour » le développement.

³ Mosse D., 2005, *Cultivating Development. An Ethnography of Aid Policy and Practices*, London, Pluto Press.